

Symposium pour les travailleurs de la jeunesse

2017

Citoyenneté critique et
active

Citoyenneté (démocratique), critique et active

Philippe Marchal, Directeur adjoint de l'asbl Les Territoires de la Mémoire, Liège

Cet exposé a été prononcé lors du 2^{ème} symposium pour les travailleurs de la jeunesse « Citoyenneté critique et active » qui s'est tenu le 12 juillet 2017 au Centre de jeunesse Marienthal. 70 professionnels de plus de 40 maisons des jeunes et organisations de jeunesse ont participé.

Cela fait de nombreuses années que les Territoires de la Mémoire sont partenaires du Service National de la Jeunesse et je remercie les organisateurs de m'avoir invité à ce symposium, dont la thématique abordée n'a rien d'une sinécure.

Mais au-delà des remerciements, il y a une autre raison qui explique ma présence ici aujourd'hui. S'agissant de la citoyenneté et de l'éducation politique dans un sens plus large, je pense qu'il devient urgent de créer un réseau international de résistance autour de la citoyenneté. Nous menons toutes et tous de très beaux projets, mais nous sommes seuls. Si nous n'organisons pas un réseau ... alors d'autres forces politiques, idéologiques ou religieuses gagneront et tout ce que nous aurons dit ou fait en matière de citoyenneté sera vain. En fin de compte, l'isolement est parfaitement contraire à l'implication politique et à l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Sans doute, avez-vous été frappés comme moi par la multiplication des initiatives citoyennes dans tous les domaines (politiques, environnementaux, bien-vivre ensemble, ...). A mon avis, c'est un signe très positif que de plus en plus de citoyens veulent reprendre leur vie en main et participer de plus en plus activement à la gestion de leur cité. En plus d'encourager ces initiatives de toutes natures, il conviendrait de fédérer ces énergies en un réseau citoyen organisé et crédible. On y revient !

Ce n'est pas directement l'objet de cette intervention, mais je vais vous présenter très succinctement mon association « Les Territoires de la Mémoire ». Cela me permettra d'entrer pleinement dans la thématique que je vais développer dans mon exposé. Pour être clair, il est plus facile de dire ce que cette association n'est pas ! Ce n'est ni un musée, ni un lieu où il s'est passé quelque chose en rapport avec la mémoire. C'est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Ce binôme de mots éclaire sans ambiguïté l'ancrage des Territoires de la Mémoire au cœur de la démarche citoyenne. Née en 1993 après le choc du retour des partis d'extrême droite dans le paysage politique belge (une première après la libération des camps nazis et après la Seconde Guerre mondiale), les fondateurs (et notamment des Rescapés des camps) ont très vite voulu une réponse à ce choc. Plutôt qu'un musée, ils ont parié sur la mise en œuvre d'un centre d'éducation pour sensibiliser et former les générations du futur, les nouveaux passeurs de mémoire. Si l'activité de l'association repose très largement sur l'existence d'une exposition permanente au sein de La Cité Miroir (anciens bains et thermes de la Ville de Liège en Belgique) intitulée « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui », diverses autres activités soutiennent le travail de mémoire que nous effectuons. Elles convergent toutes vers cet objectif d'éduquer à la citoyenneté. Nous sommes en effet convaincus qu'il est indispensable de connaître l'histoire, qu'il est important de commémorer certains événements et surtout qu'il est essentiel de créer des ponts entre ce passé et la réalité d'aujourd'hui. Le moteur de cette dynamique : l'exercice de la citoyenneté ... et pas n'importe quelle citoyenneté !

Une précaution s'impose cependant : il s'agit de ma vision de la citoyenneté ... en tout cas telle qu'on la considère au sein de mon association Les Territoires de la Mémoire. Ce faisant, j'espère contribuer à élargir le champ de la citoyenneté en établissant des liens entre la citoyenneté, l'éducation, les Droits de l'Homme et ... du Citoyen et la politique (au sens large du terme).

Il est d'emblée important de préciser que la citoyenneté n'est évidemment pas une notion définitivement figée ... qu'elle a évolué au fil du temps et de l'histoire et qu'elle évolue encore ... et si

elle recouvre différents aspects, elle traduit surtout une façon de vivre et de se comporter dans notre société.

Malheureusement, la citoyenneté et la qualité de citoyen de celle ou de celui qui l'exerce est souvent galvaudé ... comme perversi ... comme vidé de son sens noble !

Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, il est donc très important à mes yeux de tenter de définir le concept de citoyenneté.

« Ici, on s'honore du titre de Citoyen ! »

Cette exclamation date de 1799 (10 années après la Révolution française). Il s'agissait d'un écriteau affiché dans les lieux publics ... une sorte de préalable aux trois mots gravés dans la pierre de certains édifices (mairies, églises, ...) LIBERTE EGALITE FRATERNITE ... ou comme on le rencontre parfois en Belgique (notamment) : LIBERTE EGALITE PUBLICITE.

Cette façon de valoriser la qualité de citoyen, cette façon de lier déjà la citoyenneté à l'accès pour toutes et tous à l'information ... c'est sans doute l'un des acquis les plus essentiels de la Révolution française.

Permettez-moi la lecture d'un petit texte qui détermine bien le champ de la citoyenneté et la qualité de citoyen.

Régis Debray¹, dans son livre « La République expliquée à ma fille », paru en 1998, écrivait ceci :

« Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens le pouvoir de faire la loi. Le pouvoir d'élire et, le cas échéant, d'être élu. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Cela s'appelle le civisme... »

Dans le contexte politique actuel, on voit bien toute l'importance de rappeler ce texte. On voit bien aussi les dimensions politique et collective du sujet qui nous occupe (même si, un citoyen est d'abord un individu ! ... on y reviendra dans la suite de cet exposé).

Un peu court, pensez-vous !

La citoyenneté, c'est un peu comme une poupée russe ... on pense avoir tout dit et on se rend compte ensuite que la définir est une tâche beaucoup plus ardue qu'il n'y paraît ... surtout, si en plus, on lui ajoute des qualificatifs... mais cela c'est une autre histoire !

« Citoyenneté » vient donc du mot « Citoyen » qui vient du mot latin « civis » ... celui qui a le droit de cité »

Mais soyons plus précis !

La citoyenneté exprime l'état ou la qualité de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu comme membre, à part entière, d'une société ... d'une cité dans l'Antiquité, ou dans un Etat aujourd'hui, et de participer à la vie politique de cette cité ou de cet Etat.

La citoyenneté est le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen. Dans ce sens la citoyenneté donne accès à l'ensemble des droits politiques, tout en créant des devoirs (on en revient à Régis Debray ... il n'y a pas de droits sans devoirs !). C'est ce qui permet de participer à la vie d'une société (ou d'une communauté politique). En général, la citoyenneté est liée au droit de vote (Toujours Régis Debray ...)

Evidemment cette définition ne s'applique que dans le cadre d'une société démocratique impliquant l'égalité des droits. Dans une dictature, ces mêmes droits sont bafoués ou sont tout simplement inexistants !

Ce n'est pas le sujet du jour, mais c'est pour cette raison que mon association « Les Territoires de la Mémoire » fait un lien permanent entre histoire, mémoire et citoyenneté ...

Ce n'est pas vraiment une surprise ... la notion de citoyenneté trouve son origine dans le cadre de la cité de la Grèce antique (« polis ») fondée sur l'égalité de celles et ceux qui ont le statut de citoyen...sauf que, dans la cité grecque (Athènes, par exemple), tout le monde n'accède pas au statut de citoyen : les métèques et les esclaves n'avaient évidemment aucun droit, ne participaient pas aux débats, ne prenaient aucune décision, ne possédaient rien !

N'empêche ... c'est un premier pas important car c'est cette manière de considérer les choses qui a influencé notre propre conception de la citoyenneté et de la qualité de citoyen.

¹ Régis Debray, né le 2 septembre 1940 à Paris, est un écrivain, philosophe, haut fonctionnaire français.

Engagé aux côtés de Che Guevara dans les années 1960, il est emprisonné et torturé à plusieurs reprises en Amérique du Sud. Il devient par la suite un écrivain prolifique. Dans le domaine des sciences de l'information, il crée et développe le domaine de la médiologie et fonde la revue Médium. Il a été membre de l'académie Goncourt entre 2011 et 2015.

A ce stade, et parce que je m'adresse à des intervenants éducatifs, je souhaite souligner une nuance importante qui traduit bien l'évolution de la notion de citoyenneté.

Vous l'avez compris, la citoyenneté et la qualité de citoyen sont fortement influencées par la façon dont on considère un individu, par la qualité du regard qu'on porte sur lui ... c'est très important et c'est fondamental pour nous tous dans notre pratique professionnelle quotidienne.

Aujourd'hui, cela semble peut-être aller de soi : dans nos sociétés issues des Lumières et de la Révolution française, un enfant est considéré comme un citoyen à part entière avec des droits et des devoirs (Convention Internationale des Droits de l'Enfant - CIDE). On dit qu'il est un sujet de droit.

Cela n'en a pas toujours été ainsi, il a fallu beaucoup de temps et d'évolution avant d'arriver à ce stade.

Avant, l'enfant était considéré purement et simplement comme un objet, un adulte incomplet, un citoyen en devenir ... certains même étaient persuadés qu'un enfant ne souffrait pas puisqu'il n'était pas adulte !

L'enfant est donc passé progressivement de l'état d'objet à l'état de sujet ... entendre, de plein droit.

A mon avis, cette évolution est déterminante et devrait inspirer notre pratique en permanence car c'est cette approche qui va induire notre action ... imaginez le contraire, ce serait catastrophique pour le développement intellectuel, psychologique et social des personnes qui nous sont confiées.

En bref : différentes évolutions se succèdent : enfant = adulte en réduction ; enfant = adulte en devenir ; enfant = citoyen à part entière.

Cette incise dans mon exposé concerne particulièrement les enfants ... mais on peut très bien appliquer ce raisonnement aux jeunes et aux adultes (avec quelques nuances bien entendu !)

En Belgique et dans le monde de l'éducation (au sens large), nous avons un moyen très simple et mnémotechnique pour résumer la façon de considérer l'enfant ... idéalement ! Les enfants sont des CRACS !

CRACS = Citoyen Responsable Actifs Critiques et Solidaire

C'est une belle définition qui dit beaucoup et qui indique surtout qu'il faut encore aller plus loin dans notre réflexion à propos de la citoyenneté et de la qualité de citoyen.

Vous vous dites certainement que tout cela est bien théorique ... on reste dans le général.

Depuis une dizaine d'années (pas beaucoup plus), il convient d'appliquer à la citoyenneté une série de qualificatifs pour faire face à certaines perversions ou réductions du titre de citoyen qui parfois ne recouvre que le fait d'être un simple membre d'un pays sans véritables droits.

C'est surtout le cas dans certains régimes dictatoriaux, Etats totalitaires et Pouvoirs forts ... qui confisquent ou suppriment des parts de plus en plus grandes de libertés sous prétexte de sécuritarisme, notamment ... cela a été aussi le cas dans certaines périodes de l'histoire (fascisme, nazisme, nationalisme, populisme) ... dénoncer ces dérives graves, c'est l'objet même de mon association « Les Territoires de la Mémoire ».

Je voudrais souligner que j'ai ajouté le qualificatif « démocratique » au titre de mon exposé !

Aujourd'hui, on parle de plus en plus souvent de citoyenneté démocratique, critique et active.

C'est une évidence, ces trois qualificatifs sont liés car ils déterminent ensemble un corpus de principes et de valeurs dont on devine l'importance.

- CITOYENNETE DEMOCRATIQUE

Dans une démocratie (telle que nous la concevons), il y a un principe fondamental ... on en a déjà parlé : c'est l'égalité de droits et son corollaire : l'égalité des chances.

Pour l'être humain, l'égalité est le principe qui fait que les hommes doivent être traités de la même façon, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. Même si les Hommes sont tous différents (différences physiques, socio-économiques, culturelles...), ils doivent être égaux devant la loi.

Dans la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen (1789), l'article premier affirme ce principe :

« Les hommes naissent libres et égaux en droits. »

Dans la foulée, toute une série de principes, de libertés et de droits ont été garanties, peu ou prou, par des textes de lois : la liberté de parole, la liberté de circuler, la liberté de la presse, le droit à l'instruction, l'égalité entre femmes et hommes, etc.

Plus précisément, ce principe d'égalité implique, *de facto*, le refus d'une série de comportements, de propos ou d'attitudes : le sexisme, l'homophobie, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie. Depuis 1981, une loi punit pénalement certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie ... (Loi Moureaux).

Pour aller plus loin dans mon raisonnement, pour un Etat démocratique, le principe d'égalité devrait se confondre avec une garantie absolue d'impartialité (principe de laïcité, en Belgique) ... mais la Constitution belge ne mentionne pas encore ce lien ... et dans certains pays dont la Constitution est fondée sur des principes à connotations religieuses, le principe d'impartialité n'existe évidemment pas.

Pour faire court, en Belgique, on dit parfois qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans laïcité qui est la seule à garantir l'égalité des droits et des chances. Pour info, les Territoires de la Mémoire ont été créés par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

- CITOYENNE CRITIQUE

Elle découle naturellement de la précédente ...

Quand, 10 ans après la Révolution française, on affichait fièrement « Ici, on s'honore du titre de Citoyen ! », cela faisait déjà clairement référence à la possibilité (pas d'obligation) d'exercer pleinement sa citoyenneté ... et donc aussi son esprit critique par rapport à sa vie et à sa façon de vivre au sein de la société. On en revient à tous ces droits et libertés qui sont bafoués ... aujourd'hui encore. Rappelez-vous l'attentat contre la rédaction du journal satirique Charlie Hebdo à Paris...c'était la liberté de parole et de la presse qui étaient explicitement et dramatiquement visés. Au lendemain de ce drame, tout le monde était Charlie ... pour bien rappeler qu'il n'est pas question de toucher à nos libertés fondamentales et à notre droit de critiquer.

Il y a une pensée (attribuée à Voltaire) qui illustre bien ce fait :

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire »

- CITOYENNETE ACTIVE

Cela va presque de soi, mais je pense qu'il est bon, une fois encore, de le rappeler.

Après tout ce qui vient d'être dit, il n'est pas possible d'envisager la citoyenneté sans participation active de chacune et de chacun.

Participation ... c'est aussi l'une des caractéristiques de la démocratie et la conséquence positive de l'exercice de l'esprit critique.

Rappelez-vous : LIBERTE – EGALITE – PUBLICITE !

Si on adhère aux deux premiers qualificatifs, le troisième en est naturellement la conséquence.

Il faut préciser que le qualificatif « active » en induit deux autres : « engagement et résistance » ... encore une référence à l'objet social des Territoires de la Mémoire qui à travers diverses campagnes, encouragent chaque citoyen à résister et à s'engager.

Que serait un citoyen s'il n'était pas actif au sein de sa cité. C'est aussi pour cela que nous pensons que le vote doit rester obligatoire. Refuser de voter ou s'abstenir de voter, c'est comme si on refusait de porter le titre de citoyen. C'est aussi parce que d'aucuns pensent le contraire que nous luttons contre certains partis ou formations politiques liberticides.

C'est la raison pour laquelle « Les Territoires de la Mémoire ont constitué le réseau « Territoire de Mémoire » qui est en fait, un véritable cordon sanitaire éducatif composé de plus de 200 partenaires : villes, communes, Province, Parlement, institutions mémorielles, ...

Je pense qu'il est tout à fait inutile de vous convaincre que la citoyenneté est profondément inscrite dans l'implication politique. Il n'est pourtant pas vain de rappeler que tout ce que nous faisons dans notre vie de tous les jours participe de la politique. L'exercice de la citoyenneté, c'est tout simplement une façon de faire de la politique ou de s'impliquer en politique.

- EDUQUER A LA CITOYENNETE ... utile ?

Même si le titre de citoyen est un droit, même si la citoyenneté devrait être démocratique, critique et active ... être un citoyen n'est pourtant pas inné ... cela s'apprend et nécessite une véritable éducation à la citoyenneté...au sein de la famille, de l'école et des associations (et notamment celle qui œuvrent dans l'éducation non formelle comme vous ! comme moi !)

En Belgique, nous avons la chance de pouvoir nous inspirer de textes et autres cadres légaux qui définissent la citoyenneté ... à l'école et dans le monde associatif. Plusieurs lois et décrets de financement soutiennent ce processus éducatif.

- « enfancejeunesse.lu »

Au Grand-Duché de Luxembourg ... aussi. Si ce n'est déjà fait, je vous encourage à lire ou à relire la loi luxembourgeoise qui définit avec beaucoup de précisions et d'exemples concrets le champ de l'éducation non formelle. Tout y est en clair ou en filigrane ... avec ce constat rassurant d'un accord avec tout ce que nous venons de dire.

- EDUQUER A LA CITOYENNETE ... pourquoi ?

Au risque de me répéter et peut-être pour achever de vous convaincre, j'aimerais vous lire quelques lignes du site Internet de la cellule citoyenneté de l'administration de l'Enseignement en Communauté française de Belgique. C'est presque une conclusion en soi !

L'éducation à la citoyenneté au sens large peut être entendue à la fois comme la capacité de vivre ensemble de manière harmonieuse dans la société et comme la capacité de se déployer à la fois comme personne et comme citoyen, sujet de droits et de devoirs, libres, responsables, solidaires, autonomes, insérés dans la société et capables d'esprit critique et de questionnement philosophique.

Elle aborde les questions de citoyenneté au sens strict liées à la connaissance et à la pratique de la gestion de la « cité ». Elle touche également à la connaissance et aux questionnements relatifs aux religions et aux courants philosophiques.

(Nouveau en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg : les cours de citoyenneté (civisme) à l'école qui regroupe tous les élèves en même temps au lieu de les séparer selon des critères d'adhésion à une religion reconnue ou à une philosophie particulière - l'apprentissage de la vie en société et l'exercice de la citoyenneté passe par cette nouvelle approche)

L'éducation au bien-être constitue en outre un objectif inhérent au développement de l'éducation à la citoyenneté. Elle vise notamment, l'éducation aux relations affectives et l'acquisition de comportements de prévention en matière de santé et de sécurité pour soi et autrui.

L'éducation à la citoyenneté se réalise par une approche globale et systémique qui permet de s'enrichir les uns des autres au travers de différentes thématiques et de démarches développées au sein de l'école (et des associations qui s'occupent de l'éducation non formelle)

La citoyenneté est un concept en constante évolution et l'éducation à la citoyenneté démocratique, critique et active, un chantier permanent.

Quelle que soit la manière de la définir, quelles que soient les valeurs qui la sous-tendent précisément, il faut nous persuader d'une chose ... la plus importante et c'est aussi une très grande responsabilité qui nous est conférée : c'est notre regard qui importe, la façon dont on regarde l'Autre... avec un A majuscule. C'est en quelque sorte être intimement persuadé que tous les Etres humains sont égaux en droits et en dignité.

Finalement : la citoyenneté, c'est contribuer à mettre concrètement en œuvre les Droits humains fondamentaux.

Il y a une phrase qui résume bien notre façon d'appréhender la citoyenneté et l'honneur d'être un citoyen à part entière. Elle est de Max Frisch (un penseur allemand) :

« *Pire que le bruit des bottes, le silence des pantoufles !* »

Aujourd'hui, c'est pour dénoncer ce silence assourdissant que je vous propose de porter le triangle rouge ... qui, en fin de compte, est le symbole de la citoyenneté. En le portant, vous ferez l'expérience de la connivence citoyenne quand vous rencontrerez une autre personne qui le porte.

Je vous adresse mes salutations citoyennes et je vous remercie.

Demokratie ist keine Selbstverständlichkeit

Moritz Schwerthelm (MoSch) (Universität Hamburg) & Djuna Bernard (Präsidentin CGJL – Nationale Jugendkonferenz)

Dies ist der Bericht der Arbeitsgruppe „Partizipation“ anlässlich des 2. nationalen Symposiums für Jugendarbeiter zum Thema „Kritische und aktive Bürgerschaft“ im Centre Jeunesse Marienthal am 12. Juli 2017. Es nahmen 70 Fachkräfte aus 40 Jugendhäusern und –organisationen teil.

Der Workshop startete mit einem theoretischen Input von Moritz Schwerthelm zur demokratischen Partizipation und politischen (Demokratie-)Bildung von Kindern und Jugendlichen in der Kinder- und Jugendarbeit. Dabei haben die Teilnehmer und die Moderatorin Djuna Bernard Beispiele eingebracht, welche gemeinsam diskutiert wurden. Dabei wurden mehrere Thesen formuliert (siehe unten), die anschließend am Nachmittag in den Gruppenarbeiten weiter praktisch diskutiert wurden.

Die im Workshop behandelten Inhalte stammen größtenteils aus den drei folgenden Publikationen:

- Sturzenhecker, B. (2015): Gesellschaftliches Engagement von Benachteiligten fördern – Band 1. Konzeptionelle Grundlagen für die Offene Kinder- und Jugendarbeit. Unter Mitarbeit von M. Schwerthelm. Gütersloh.
- Sturzenhecker, B./ Schwerthelm, M. (2015): Gesellschaftliches Engagement von Benachteiligten fördern – Band 2. Methodische Anregungen und Praxisbeispiele für die Offene Kinder- und Jugendarbeit, Gütersloh.
- Sturzenhecker, B./ Schwerthelm, M. (2016): Demokratie ist machbar – gerade in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit. In: Knauer, R./Sturzenhecker, B. (Hrsg.): Demokratische Partizipation von Kindern. Beltz Juventa. Basel/Weinheim. S. 187-203.

Schwerthelm, M. (2015): Förderung gesellschaftlichen Engagements benachteiligter Jugendlicher in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit –Erfolge und Schwierigkeiten. Zur Evaluation des gleichnamigen Projekts der Bertelsmann Stiftung. Bertelsmann Stiftung (Hrsg.). Gütersloh. URL: http://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/M_Schwerthelm_ErfolgeGEBE.pdf [Zugriff am 20.07.2017].

Theoretischer Input

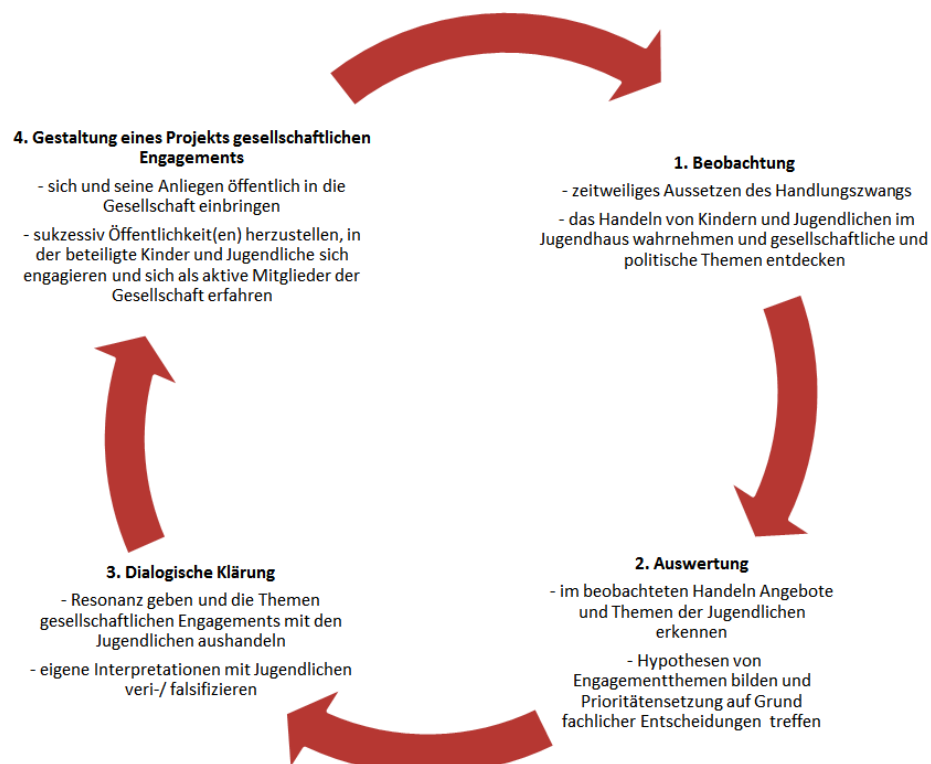
- Thematisiert wurde zu Beginn die Kritik an (klassischer) politischer Bildung. Dazu schreibt Herman Giesecke (1971, S.19f): „Wir predigen das Ideal des mitbestimmenden Bürgers, verwehren aber zugleich, daraus praktische Konsequenzen zu ziehen, also den Jugendlichen Mitbestimmung einzuräumen“
- Demokratie wird jedoch durch ihre praktische Ausübung gelernt. Durch das demokratische Handeln und die Erfahrungen, die sie dabei machen, lernen Menschen demokratisch zu handeln. Fachkräfte der Jugendarbeit haben die Aufgabe ihren BesucherInnen eine solche Demokratiebildung zu eröffnen.
- Jugendarbeit ist an sich „prodemokratisch“. Fachkräfte sind auf Grund der spezifischen Merkmale der offenen Jugendarbeit (vor allem der freiwilligen Teilnahme) darauf angewiesen, mit den Jugendlichen Themen, Aktivitäten und Inhalte immer wieder gemeinsam neu auszuhandeln.
- Außerdem wurde diskutiert, dass Kinder und Jugendliche das Recht haben, die Jugendarbeit, aber auch die Kommune mitzugestalten und mitzubestimmen.
- Demokratie ist nicht nur eine Regierungsform, sondern vor allem eine Lebensform, und geht alle Individuen etwas an. Demokratie ermöglicht die Konfliktbearbeitung gleichberechtigter und mündiger Subjekte.
- Gesellschaftliche Konflikte treten auch in pädagogischen Einrichtungen auf. Die Einrichtungen können mit John Dewey als „embryonic societies“ verstanden werden. Die dort auftauchenden gesellschaftlichen Konflikte sollen von den Jugendarbeitern erkannt werden und mit den Jugendlichen geklärt und aufgearbeitet werden. Das drücken auch die gesetzlichen Vorgaben für die Jugendarbeit in Luxemburg aus.

Luxemburger Kontext

- Im ASFT Gesetz steht dazu unter anderem (Übersetzung MoSch): Aufgabe ist die „*Mitentwicklung einer kollektiven, sozial-politischen Demokratisierung durch Bereitstellen von Werkzeugen für die Teilnahme an Demokratie mit besonderem Augenmerk auf wirtschaftliche, soziale und kulturelle Bedingungen die am wenigsten günstig sind*“
- Und in den Leitlinien der Non-Formalen Bildung findet man (Übersetzung MoSch): *Der non-formale Bereich solle fördern, „dass sich Jugendliche in der Gesellschaft politisch einbringen und sich für ihre Interessen einsetzen“*
- Eben diese gesetzlichen Vorgaben können mit der Umsetzung der GEBE-Methode aufgegriffen werden. Die Methoden wurden im Workshop am Vormittag mit Beispielen aus der Praxis der Jugendarbeit vorgestellt und beschrieben und am Nachmittag von den Teilnehmern ausprobiert.

Modellprojekt GEBE - Gesellschaftliches Engagement Benachteiligter in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit fördern

- Ziel des Modellprojekts: GEBE sucht nach Wegen, wie Kinder- und Jugendarbeit ihr Ziel der Förderung Partizipation anstreben kann, indem die Interessen von Kindern und Jugendlichen herausgefunden und aufgegriffen werden.
- Das Projekt GEBE war ein Teilprojekt von „jungbewegt – Dein Einsatz zählt“ der Bertelsmann Stiftung.
- Entstanden ist die Methode auf Grundlage der Erfahrungen der beteiligten Fachkräfte, die vorher oft die Erfahrung machten, dass sie sehr viel Zeit in die Planung von pädagogischen Angeboten investierten, die dann aber oft nicht von den AdressatInnen angenommen wurden.
- Darum wurde der Fokus auf das „wahrnehmen können“ von Fachkräften bezüglich der Themen, die die Jugendlichen im gesellschaftlichen Alltag und ihren Konflikten durch ihr Handeln ausdrücken, gelegt. Es ging darum, dass Fachkräfte üben die Themen und Interessen der Kinder und Jugendlichen wahrnehmen zu können und dann gemeinsam mit ihnen Projekte planen. Die AdressatInnen sollten also bei Planung und Durchführung beteiligt werden.
- Daraus ist folgender Kreislauf entstanden:



- Dabei sollen Jugendliche nicht als Problemträger, sondern als aner kennenswerte Personen thematisiert werden. Ihre Themen und gesellschaftlichen Konflikte werden nicht nur wahrgenommen, sondern sie können sich als selbst- und sozialwirksam erfahren und so Konflikte selbst aktiv und mit anderen bearbeiten.

Fazit und diskutierte Thesen

- Jugendliche haben politische Interessen, ihre Sprache und ihre Themen werden jedoch oft nicht als politisch (an)erkannt. Hierzu wurden Ergebnisse der Studie von Calmbach und Borgstedt (2012) vorgestellt, die dies belegen. Dort steht, dass „benachteiligte Jugendliche“ durchaus politische Interessen haben, wenn man darunter versteht:
- „Ungerechtigkeit im eigenen Umfeld und in der Gesellschaft wahrzunehmen und dazu Stellung zu beziehen;
- Interesse an Gestaltung von Lebensräumen zu haben;
- Sprachrohre zu suchen, die die eigenen Probleme, Sehnsüchte, aber auch (politischen und sozialen) Interessen artikulieren (können) – und zwar in „ihrer“ Sprache und mit Bezug zu „ihren“ Themen; [...]“ (Calmbach/Borgstedt 2012, S. 77).
- Wir sollten also nicht von politikverdrossen und politikfernen Jugendlichen, sondern von jugendfernen politischen und pädagogischen Institutionen sprechen.

Übungen am Nachmittag

Am Nachmittag hat sich der Workshop unterschiedlichen Übungen zum GEBe-Kreislauf gewidmet. Die Übungen sind in Sturzenhecker/Schwerthelm (2015) zu finden.

1. Beobachtung

- Neben sich stehen im Handlungsfluss, Ständig unter Strom/Hoppla! Oft passiert es in der Praxis, dass man sehr schnell in Situationen eingreift, ohne erst einmal genau wahrzunehmen, was die Jugendlichen eigentlich gerade wirklich machen. Bei dieser Übung geht es darum bewusst zu registrieren, wie stark der Handlungsdruck für Fachkräfte im Alltag ist, ihn zurückstellen oder zu reduzieren. Dies ist wichtig um für eine Beobachtung freier zu werden und nicht sofort handelnd einzuschreiten.
- „Zack“ - gerade pädagogische Verzerrungen der Wahrnehmung erkennen
Hier geht es darum, Verzerrungen der eigenen Wahrnehmung, gerade durch den pädagogische Blickwinkel, bewusster zu reflektieren. Wenn wir das Handeln von Jugendlichen im Alltag wahrnehmen, riskieren wir manchmal etwas vorschnell falsch zu interpretieren. Fachkräfte können mit dieser Übung lernen, pädagogische Verzerrungen zu relativieren und sich für neue und andere Wahrnehmungen der Kinder und Jugendlichen und deren Handeln zu öffnen.

2. Auswertung

- „Das Gesellschaftliche im Handeln der Kinder und Jugendlichen erkennen“
Oft individualisieren wir das Handeln unserer AdressatInnen und vergessen dabei, dass ihr Handeln auch immer gesellschaftliche Themen oder gar Konflikte zum Ausdruck bringt. Mit dieser Übung können Fachkräfte üben, aus dem beobachteten Handeln der Jugendlichen abzuleiten welche gesellschaftlichen Bezüge sich darin erkennen lassen.

3. Dialogische Klärung

- Resonanz geben mit Hilfen von Medien
In dieser Übung geht es darum, wie man mit den Jugendlichen in einen Dialog tritt um mit ihnen gemeinsam zu klären, ob das beobachtete und ausgewertete Thema wirklich relevant für alle Beteiligten ist und ob man es gemeinsam in einem Projekt bearbeiten möchte.

4. Gemeinsame Partizipations-/Engagementprojekte gestalten

- Zumutbare Öffentlichkeit einschätzen: Nicht jedes Thema ist dazu geeignet es öffentlich zu bearbeiten.

Abschluss des Workshops

Im Workshop haben die Fachkräfte mit diesen Übungen Beobachtungen bearbeitet, die sie selbst in ihrem pädagogischen Alltag gemacht haben. Anschließend haben sie überlegt, wie sie im Bereich Partizipation in ihren Einrichtungen und im Sozialraum der Jugendlichen konkret weiterarbeiten können. Dabei wurden auch unterschiedliche Erfahrungen in Bezug auf die Arbeit mit der lokalen Politik thematisiert und nach Wegen gesucht, wie die Jugendarbeit gegenüber der Politik den eigenen besonderen Auftrag zur Demokratiebildung und zur Bildung einer kritischen und aktiven Bürgerschaft vermitteln kann.

Weitere Literatur:

- Calmbach, M./Borgstedt, S. (2012): „Unsichtbares“ Politikprogramm? Themenwelten und politisches Interesse von „bildungsfernen“ Jugendlichen. In: Kohl, W./ Seibring, A. (Hrsg.): "Unsichtbares" Politikprogramm? Themenwelten und politisches Interesse von bildungsfernen Jugendlichen. Schriftenreihe der Bundeszentrale für politische Bildung. Band 1138. Bonn. S. 43-80.
- Dewey, J. (1907): The School and Society. Chicago. URL: http://www.brocku.ca/MeadProject/Dewey/Dewey_1907/Dewey_1907a.html [Zugriff 01.07.2014].
- Richter, E./ Richter, H./ Sturzenhecker, B./ Lehmann, T./ Schwerthelm, M. (2016): Bildung zur Demokratie – Operationalisierung des Demokratiebegriffs für pädagogische Institutionen. In: Knauer, R./ Sturzenhecker, B. (Hrsg.): Demokratische Partizipation von Kindern. Juventa Verlag. Weinheim/München.
- Schwerthelm, M./ Sturzenhecker, B. (2015): Förderung gesellschaftlichen Engagements Benachteiligter in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit. Evaluation eines Modellprojekts. In: deutsche Jugend - Zeitschrift für Jugendarbeit, 63. Jg., Heft 12, S. 511-520.